

Compte-rendu

Rencontres professionnelles des acteurs de la filière Bio en Bretagne : Quelle Bio pour demain ?

Brest - Vendredi 24 novembre 2017 – 4^{ème} édition

Organisées par Initiative Bio Bretagne (IBB)



Initiative Bio Bretagne (IBB) organisait le 24 novembre 2017 à la Brest Business School les 4^{èmes} Rencontres Professionnelles des acteurs de la filière Bio en Bretagne. Une centaine de personnes a participé à cette journée (professionnels Bio, élus, partenaires institutionnels, journalistes...). Au programme : rendez-vous d'affaires, conférence-débat, table ronde et de nombreux échanges informels ! Retour sur cette journée riche d'échanges et de contenus...

Au programme : Espaces d'exposition pour les adhérents à Initiative Bio Bretagne | Introduction de la journée | Conférence-débat : Quelle Bio pour demain ? | Rendez-vous d'affaires, 1^{ère} session | Buffet Bio (COOK'licot) | Rendez-vous d'affaires, 2^{ème} session | Table ronde : Quelles perspectives de développement des filières Bio en Bretagne |

Introduction de la journée

Denis Paturel, administrateur et trésorier d'IBB, a ouvert la journée dédiée aux 4^{èmes} rencontres professionnelles par un hommage au Président d'IBB, Gilles Barbé, décédé le 8 octobre 2017. Il a rappelé son engagement de longue date pour le développement de l'agriculture biologique en Bretagne et, plus récemment, de Be Reizh, la marque collective des produits Bio et bretons lancée par IBB il y a tout juste un an. Denis Paturel a ensuite invité la salle à se recueillir pendant une minute de silence.

Quelle Bio pour demain ? L'agriculture biologique est aujourd'hui un marché en forte croissance (+20% en 2016), qui témoigne d'une attente toujours plus forte des consommateurs en produits biologiques et démontre que le Bio n'est plus un marché de niche. Avec le changement d'échelle de la Bio, de nombreuses questions sont posées et renouvellent le besoin d'une vision prospective.

Sandrine le Feu, députée de la 4^{ème} circonscription du Finistère, a rappelé l'importance des chantiers à l'œuvre en matière de transition agricole et l'engagement du gouvernement en ce sens : position française en faveur d'une interdiction du glyphosate à un horizon de trois ans, lancement d'une mission ministérielle sur l'impact des perturbateurs endocriniens, Etats généraux de l'alimentation, etc. Pour Sandrine Le Feu, elle-même agricultrice Bio dans le Finistère, au-delà des objectifs chiffrés fixés par le ministère de l'agriculture (8% d'agriculteurs AB en 2020), l'enjeu est aujourd'hui de convaincre que l'agriculture biologique peut nourrir le monde. **Un ensemble de signaux positifs** témoignent d'ailleurs, de son point de vue, d'un contexte politique actuel porteur pour l'agriculture biologique : l'augmentation du crédit d'impôt dont bénéficient les agriculteurs Bio de 2500 à 3500 € de 2018 à 2020, la poursuite de l'aide à la conversion Bio, l'évolution de la réglementation européenne qui obligera d'ici peu les produits biologiques étrangers à respecter le cahier des charges européens.



Emilie Kuchel, Elue aux politiques éducatives locales de Brest Métropole a présenté quelques faits marquants de la politique exemplaire de la collectivité en faveur de la Bio. **La ville de Brest s'est en effet fortement investie dans le développement territorial de l'agriculture biologique** à travers un ensemble de politiques publiques locales en faveur de l'introduction de produits Bio dans la restauration collective et dans le portage de repas à domicile. Aujourd'hui, 50% des matières premières utilisées dans les cantines scolaires sont AB. L'agglomération de Brest est d'ailleurs signataire de la Charte 'Il fait Bio dans mon assiette' depuis 2014. L'élue a également rappelé l'importance de penser ensemble alimentation et égalité. Elle cite ainsi plusieurs initiatives qui permettent d'améliorer l'accessibilité de tous, et en particulier des plus vulnérables, à une alimentation saine et de qualité. Ainsi par exemple, la gratuité de la restauration scolaire Bio pour certains enfants, ou encore la promotion des groupements d'achat et des jardins ouvriers, permettent de faire de la Bio, un outil de la politique sociale de la ville de Brest.



Conférence-Débat

Quelle Bio pour demain ?



Avec **Claude Gruffat**, président de Biocoop et auteur de "Les dessous de l'alimentation Bio", **Frédéric Bourget**, Directeur Général de la Laiterie Le Gall et **Emilie Kuchel**, élue aux Politiques éducatives locales de Brest Métropole.

Claude Gruffat : "Les dessous de l'alimentation Bio" et les spécificités de Biocoop

Quelques-unes des idées fortes de l'ouvrage "Les dessous de l'alimentation Bio", par un jeu de questions-réponses avec Julie Boulard, directrice d'IBB.

Julie Boulard : Pourquoi ce livre ?

Réponse de Claude Gruffat : L'agriculture biologique est aujourd'hui confrontée à un changement d'échelle qui s'accompagne d'une entrée de l'engagement de nouveaux acteurs. Dans ce contexte, il est nécessaire et important de prendre de la hauteur et de mener une analyse réflexive mais aussi prospective avec, en toile de fond, une question centrale : dans quelle mesure, les évolutions majeures qui traversent actuellement le paysage de la Bio questionnent-elles ses valeurs ?

L'agriculture biologique, en 40 ans d'existence, a prouvé sa pertinence agronomique mais aussi économique et sociale. Pour C. Gruffat, c'est un modèle de société.

J.B. Au-delà d'un modèle agricole, vous considérez la Bio comme un modèle d'avenir ?

C.G. La Nature a inventé la première pierre de l'économie circulaire : l'humus constitue le sol, dont se nourrissent les végétaux, eux-mêmes consommés par les animaux qui, en retour, fertilisent le sol avec leurs effluents. C'est le bouclage des cycles de l'azote et du carbone, processus central et local autour duquel sont construits les principes agronomiques de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique est aussi paysanne et de proximité. C. Gruffat oppose ainsi la ferme familiale, à celle de l'agromanager dont la taille ne permet pas de respecter le bien-être animal, mais également, le bien-être paysan. L'auteur insiste d'ailleurs sur ce dernier point : la proximité, est non seulement une évidence environnementale (limitation de l'empreinte carbone de l'activité agricole et de l'alimentation), mais surtout l'échelle à laquelle il est possible de préserver le lien entre acteurs d'un territoire, de construire un réseau. C'est à partir du local, que l'agriculture peut s'inscrire dans des échelles plus larges tout en maintenant sa résilience.

Le Bio, c'est également un modèle de commercialisation, la question centrale étant : comment instaurer une relation équitable entre les différents maillons d'une filière ? Biocoop s'est engagé dans le commerce équitable nord-nord, à travers notamment sa marque Ensemble. La structure Biocoop elle-même est une coopérative multi-acteurs qui rassemblent des producteurs, des consommateurs et des salariés regroupés au sein de différents collèges. Pour C. Gruffat, cette coopération et cette représentation des intérêts du plus grand nombre d'acteurs au sein même de la gouvernance de la commercialisation est une condition à la juste répartition de la valeur dans les filières.

Derrière Biocoop, il y a aussi un modèle économique avec l'adhésion aux principes de l'économie sociale et solidaire. Ceci se traduit par une volonté de s'inscrire dans une économie de relations, de circuits courts sur les territoires et de répondre collectivement aux besoins.

Enfin, la Bio se doit d'être un modèle entrepreneurial. C. Gruffat rappelle qu'une entreprise française se vend en moyenne tous les sept ans, avec à chaque fois, une perte de valeur. Une coopérative, au contraire, ne se vend pas et est attachée à son territoire. Non seulement il n'y a pas de perte de valeur économique dans le temps, mais c'est également un gage de résilience.

J.B. Comment est construit le prix d'un produit Bio ?

C.G. Pour Biocoop, le maître mot de la relation commerciale est la confiance. C'est pourquoi, Biocoop cherche à donner de la visibilité à long terme aux producteurs grâce à la planification des besoins et à un engagement sur les prix dans le cadre d'une contractualisation. Cette visibilité permet aux filières d'investir, de rechercher de nouveaux producteurs, etc.

La construction du prix prend bien sûr en compte les ressources quantifiables telles que les intrants, la main d'œuvre, les charges financières, etc. Mais à ce prix, il faut ajouter ce qui n'est aujourd'hui pas pris en compte et difficilement chiffrable, à savoir les externalités positives du mode de production biologique : préservation des haies et de la biodiversité, entretien de la fertilité des sols et des paysages, etc.

J.B. Comment Biocoop se distingue-t-elle de la GMS ?

C.G. Pour répondre à cette question, il faut s'interroger : de quelle Bio parle-t-on ? L'engagement de Biocoop repose sur deux lignes directrices.

La première est un attachement aux valeurs originelles de la Bio : la consommation responsable, l'engagement des distributeurs, le 100% Bio (qui va au-delà du 95% autorisé par le cahier des charges européen sur certaines productions), le lien au sol, le local et les circuits courts, le modèle coopératif aux différents maillons des filières. C. Gruffat insiste sur l'importance de structurer des filières horizontales et non pas monoproduction.

La deuxième ligne directrice de l'engagement de Biocoop est le respect et la promotion d'un modèle social et solidaire. Biocoop choisit ses partenaires en cohérence avec cet engagement. La forte croissance du marché de la Bio se traduit aujourd'hui par la transformation et la concentration d'entreprises de la Bio. En réponse à cette évolution, le modèle coopératif est une piste à développer. C. Gruffat rappelle l'attachement de Biocoop à la gouvernance inclusive. Biocoop cherche d'ailleurs aujourd'hui à élargir son projet à d'autres acteurs tels que les fournisseurs et les collectivités locales.

C. Gruffat conclut en saluant l'exemplarité française en termes de dynamisme de l'agriculture biologique. Tandis que les surfaces en Bio diminuent en Angleterre, et que la Bio est en difficulté en Allemagne faute d'outils de distribution adaptés, il y a un enjeu fort à garantir un modèle viable pour la Bio en Europe.

Laiterie le Gall : des débouchés en magasins spécialisés mais aussi en grande distribution, une laiterie à la recherche de nouveaux producteurs

Frédéric Bourget, Directeur Général de la Laiterie Le Gall, a rappelé que la Laiterie Le Gall est un partenaire historique de Biocoop, et commercialise également en grande distribution. La laiterie Le Gall s'inscrit dans deux filières en Bio : une filière historique avec Biocoop et Biolait, et une filière dans le Finistère qui collecte 17 millions de lait Bio par an. La laiterie n'est pas autonome en matière première, et cherche de nouveaux producteurs. D'ici 3 ans, 70 producteurs seront collectés pour un volume total de 50 millions de lait. Cette dynamique va permettre à la laiterie de renforcer son ancrage local et d'inscrire des jeunes producteurs dans un avenir durable.

La laiterie réunit tous les ans ses producteurs Bio pour construire avec eux de la lisibilité, tant sur la rémunération du lait que sur ses circuits de transformation/distribution. Il faut éduquer le consommateur, lui permettre de comprendre ce que Bio signifie, et ce au-delà du cahier des charges. La question du prix juste et acceptable est étroitement liée à cette compréhension par le consommateur.

Brest : 50% de produits Bio dans la restauration scolaire

Emilie Kuchel, met en regard l'expérience de la ville de Brest avec le modèle de société décrit par Claude Gruffat. L'agglomération de Brest a introduit 50% de produits Bio dans la restauration scolaire. L'objectif est d'augmenter jusqu'à 80% de produits Bio en 2022, avec une part conséquente de Bio local à hauteur de 40%. Ce résultat est le fruit de 14 ans de partenariat avec les professionnels de l'AB tels par exemple, la Maison de la Bio. Cette dynamique autour de l'AB est née en 2004, à la faveur du plan national santé des enfants. S'en est suivie une réflexion sur la saisonnalité des produits, sur la construction commune des menus entre fournisseurs et restaurateurs, et sur la sécurisation des producteurs locaux fournisseurs. Un comité de suivi a été mis en place de façon à planifier dans le temps les besoins et à programmer les aliments disponibles pour la construction des menus. La collectivité a choisi de construire sa politique de restauration scolaire autour des ingrédients Bio et non pas autour des menus Bio. La ville de Brest accompagne également le développement de l'Agriculture Biologique en se fournissant auprès d'exploitations en conversion.

Table ronde

Quelles perspectives de développement des filières Bio en Bretagne ?



Avec Marion Kerglonou (la Nef), Jean-Paul Kerrien (Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère), Claude Gruffat (Biocoop), Emmanuelle Jungblut (BioBleud), Pascal le Guern (Messidor), Jean-Jacques Le Bris (Prince de Bretagne), Goulven Oillic (IBB)

Goulven Oillic, coordinateur Filières d'IBB, a ouvert la table ronde en présentant les données marquantes du marché de la Bio. Selon les derniers chiffres de l'Agence Bio, au niveau national, la consommation de produits biologiques a augmenté de 20% sur l'année 2016. Cette croissance est étroitement liée aux circuits de distribution : tandis que la distribution en magasins Bio a augmenté de 22%, dans la restauration collective le Bio n'a augmenté que de 5%. Cette dynamique de croissance de l'AB a généré en 2016 près de 120 000 emplois directs en France.

En Bretagne, cette tendance nationale se traduit également par une forte croissance des opérateurs, à tous les maillons de la filière : plus de 2600 producteurs Bio, près de 1200 opérateurs d'aval, plus de 10 000 emplois directs. Ce changement d'échelle de la Bio dont témoignent les chiffres présentés, s'accompagne de nouvelles tendances de consommation : depuis 2013, une étude a montré que les consommateurs sont prêts à payer plus pour un produit de qualité et que le prix n'est plus le seul critère de choix d'un produit.

Jean-Jacques Le Bris, producteur Bio dans les Côtes d'Armor et président de la commission Bio de Prince de Bretagne a ensuite présenté les modalités de mise sur le marché des légumes de l'organisation de producteurs Prince de Bretagne. Trois modes de mise en vente ont été mis en place par les producteurs. Le premier est la commercialisation sur le marché au cadran qui confronte tous les jours l'offre et la demande. Lorsque l'offre, pour des raisons climatiques par exemple, est très supérieure à la demande (exemple du chou-fleur), une partie de la production est exclue du marché du frais de façon à ne pas induire une baisse trop importante des prix. Le deuxième mode de commercialisation repose sur la contractualisation sur une campagne. Cet engagement sur les quantités et les prix ne concerne que les produits stockables tels que, par exemple, l'oignon et le radis noir. Enfin, une troisième façon de commercialiser les légumes consiste à organiser des ventes télématiques, c'est-à-dire des ventes aux enchères.

Les attentes des consommateurs et plus généralement de la société en matière d'environnement sont de plus en plus fortes. Dans ce contexte, tout producteur est amené à s'interroger sur ses pratiques et sur l'opportunité d'une conversion à l'agriculture biologique. L'organisation de producteurs Prince de Bretagne organise régulièrement des fermes ouvertes, à destination des agriculteurs Bio mais aussi des agriculteurs conventionnels qui s'interrogent (sur les aspects techniques, économiques, etc.).

Pascal Le Guern (Messidor) et **Emmanuelle Jungblut** (BioBleud) ont apporté leur point de vue de transformateurs sur la construction et la sécurisation des approvisionnements.

Pour Pascal Le Guern, boulanger qui travaille avec des céréaliers locaux sur des variétés anciennes dans le cadre de contrats, la sécurisation des approvisionnements est une problématique complexe. Insuffisamment d'agriculteurs bretons sont prêts à cultiver des variétés anciennes de céréales. Le nombre de producteurs bretons de blé Bio panifiable ne permet pas non plus de couvrir les besoins des transformateurs bretons.

Ce point de vue est partagé par Emmanuelle Jungblut, co-gérante de l'entreprise BioBleud. Spécialisée dans la fabrication de pâtes (pâtes feuilletées, brisées, à pizza, etc.), BioBleud doit trouver des matières premières qui répondent aux fortes contraintes technologiques du processus de transformation : la pâte ne doit pas coller aux machines, blé à haute valeur protéique pour la réalisation des pâtes feuilletées, absence de conservateur et d'additifs, etc. L'offre de blé Bio répondant à ces contraintes étant très insuffisante en Bretagne, BioBleud s'est impliquée dans la structuration d'une filière avec Biocer, une coopérative normande.

A la question des évolutions induites par le changement d'échelle de la Bio, tous deux répondent que l'augmentation de la demande des consommateurs induit un agrandissement des structures de production. BioBleud a par exemple investi dans un nouveau bâtiment en 2015, déjà en cours d'agrandissement. Les deux transformateurs insistent sur l'importance que revêt pour eux le respect des valeurs sociales et environnementales de la Bio dans le développement de leur activité.

Côté distributeur, **Claude Gruffat**, président de Biocoop, a ensuite présenté la stratégie de Biocoop en termes de structuration de filière. Le besoin en certains produits Bio a conduit Biocoop à s'impliquer de plus en plus dans la construction de filières. Le distributeur travaille de façon privilégiée avec des groupements de producteurs. Ceci permet de sécuriser des volumes importants et de lisser les risques, tant pour les producteurs que pour le distributeur. Les groupements de producteurs sont coopérateurs de Biocoop, ce qui renforce les liens entre les groupements. La construction d'une confiance mutuelle entre les groupements de producteurs céréaliers a par exemple abouti, en 2013, à la création d'une union de vente et d'une station de semences communes.

En 2009, Biocoop a également créé un outil de financement pour permettre aux organisations de producteurs de mieux financer des outils filières (lieux de stockage par exemple).

Concernant le financement, le Crédit Agricole représenté par **Jean-Paul Kerrien**, président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère, et la NEF, représentée par **Marion Kerglonou**, banquière itinérante, ont exposé les modalités d'accompagnement financier des projets en agriculture biologique.

Le Crédit Agricole du Finistère est une coopérative. Chaque projet Bio est unique, il n'y a pas de modèle unique et il est hasardeux de comparer les projets Bio aux projets relevant de l'agriculture conventionnelle. Le financement des projets repose sur une analyse au cas par cas des projets, mais surtout des porteurs de projet, de leurs objectifs et de leurs capacités à mener à bien leur projet. Le Crédit agricole a pour mission d'accompagner les projets dans la durée.

Créée par des agriculteurs Bio rencontrant des difficultés à accéder au crédit, la NEF est aujourd'hui l'unique banque éthique en France. Elle ne finance que les projets inscrits dans l'économie sociale et solidaire. La NEF intervient en convention avec Biocoop sur les projets Bio (50 projets, 13 millions d'euros en 2017). L'accompagnement des projets ne repose pas sur une entrée spécifique à la Bio. Comme le Crédit Agricole, la NEF s'appuie sur une approche globale du projet du porteur de projet, au cas par cas. Outre l'instrument de financement classique qu'est le crédit bancaire, la NEF travaille également avec des fonds participatifs.

Quelle vision de la Bio dans 2 ans ?

Prince de Bretagne prévoit une production de légumes Bio à hauteur de 25 000 tonnes dans les deux ans. Pour **Jean-Jacques Le Bris**, la Bio est un phénomène de société. Les producteurs de Prince de Bretagne seront là pour répondre à la demande croissante, et ce d'autant plus que tous ont des repreneurs.

Pascal Le Guern a souligné l'importance de rester vigilant sur le maintien de la qualité de l'AB, notamment en termes de santé et d'apports nutritionnels. Pour cela, il faudra renforcer le contrôle et le cahier des charges. La question de la transmission des entreprises Bio mérite également une attention particulière. Pour que les outils ne sortent pas de l'AB lors des rachats, il faut inventer des outils collectifs.

Dans cinq ans, le marché de la Bio aura doublé. Pour **Claude Gruffat**, la Bio de demain dépendra du type d'acteurs qui aura emporté les nouvelles parts de marché. Les conversions vont s'accélérer et il faudra trouver des solutions pour financer cette dynamique. La France aura besoin, d'ici 5 ans, de 60 000 exploitations bio. Claude Gruffat est également revenu sur le discours de Rungis du Président de la République qui met l'accent sur le besoin de structuration des filières. De son point de vue, les filières doivent être pensées de façon transversale. Il faut également mieux structurer l'offre en région.

Le Bio fait face à un changement de paradigme. L'offre est tirée par la demande, ce qui est confortable pour les producteurs. Selon **Jean-Paul Kerrien**, la perspective d'une saturation du marché est Bio est très éloignée.

Enfin, **Marion Kerglonou** a mis l'accent sur l'enjeu de structuration des filières Bio, et ce avec une vision horizontale, exemple à l'appui. La coopérative bretonne Douar Den est un exemple de réussite, basée notamment sur une réunion, au sein même de la coopérative, des producteurs, des transformateurs et des collecteurs.

► **Retour sur la 3ème édition, le 24 novembre 2016**

<http://www.bio-bretagne-ibb.fr/wp-content/uploads/IBB-RencontresProBioBretagne2016-CR-24112016.pdf>

► **Retour sur la 2ème édition, le 24 novembre 2015**

www.bio-bretagne-ibb.fr/actualite/actualites-nationales/prenez-date-2eme-edition-des-rencontres-professionnelles-des-acteurs-de-la-filiere-bio-en-bretagne/

► **Retour sur la 1ère édition, le 24 novembre 2014**

www.bio-bretagne-ibb.fr/actualite/filiere/un-grand-succes-pour-la-1ere-edition-des-rencontres-professionnelles-des-acteurs-de-la-filiere-bio-en-bretagne

► **Retour en images sur l'édition 2014 !** (vidéo 1mn 40)

<https://www.youtube.com/watch?v=cJCDCMrB234>

► **Paroles des participants...** Pourquoi participez-vous aux Rencontres professionnelles des acteurs de la filière Bio en Bretagne ? Que vous apportent-elles ? (vidéo 12mn 45) https://youtu.be/CG_wu19RAmw

Les 4èmes Rencontres professionnelles des acteurs de la filière Bio en Bretagne étaient organisées par Initiative Bio Bretagne en partenariat avec Brest Ville et Métropole, Bio Linéaires, Sans transition !, Biofil et INGRÉBio.



Sans transition!



L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur : Initiative Bio Bretagne - contact@bio-bretagne-ibb.fr



Avec le soutien de



INITIATIVE BIO BRETAGNE

Le réseau de l'Initiative Bio en Bretagne

Animation des filières | Promotion | Recherche-expérimentation

2, Square René Cassin | Immeuble Les Galaxies | 35700 RENNES

Tél : 02 99 54 03 23 | Fax : 02 99 33 98 06

contact@bio-bretagne-ibb.fr

www.bio-bretagne-ibb.fr